



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 8 MARS 2024

QUEST-CE QUE FAIRE GRÈVE ?

La grève est une cessation collective et concertée d'activité en vue d'appuyer des revendications professionnelles. C'est un droit d'arrêter son travail pour faire pression afin d'obtenir des droits ou de les faire respecter. **Faire grève le 8 mars, c'est donc ne pas aller travailler ce jour-là, ou arrêter le travail une partie de la journée.**

AI-JE LE DROIT DE FAIRE GRÈVE ?

Un préavis de grève a été déposé par plusieurs organisations syndicales pour le 8 mars 2024. **Tout·e salarié·e a donc le droit de se mettre en grève : dans le public ou le privé, en CDD, en CDI, fonctionnaire titulaire ou stagiaire.**

Le droit de grève est une liberté individuelle, garantie par la loi. En dehors des militaires, des agents publics et des salarié·es des entreprises participant au service public qui sont assigné·es ou requisitionné·es, tout·e salarié·e a le droit de faire grève.

FAUT-IL ÊTRE SYNDIQUÉ·E POUR SE METTRE EN GRÈVE ?

Un préavis de grève a été déposé au plan national et interprofessionnel : il couvre l'ensemble des salarié·es. **Tout le monde peut faire grève, syndiqué·es et non syndiqué·es, et quel que soit son syndicat.**

EST-CE QUE JE PEUX ÊTRE SANCTIONNÉ·E POUR AVOIR FAIT GRÈVE ?

Non ! Le droit de grève est un droit constitutionnel. **Aucun employeur ne peut empêcher un·e salarié·e de faire grève, aucun employeur ne peut sanctionner un·e salarié·e pour avoir fait grève.**

COMMENT SE METTRE EN GRÈVE ?

Ne pas aller au travail le 8 mars (et participer aux actions collectives prévues ce jour-là) **suffit.** Il n'y a pas de formalités particulières. Sauf dans quelques secteurs soumis à une déclaration d'intention de grève (ex : dans les écoles maternelles et élémentaires), rien n'oblige à prévenir l'employeur qu'on va se mettre en grève.

**TOUTES ET TOUS EN
MANIFESTATION
LE 8 MARS 2024 !**

Agde : 14h00 devant le Moulin des Évêques

Bédarieux : 10h30 Maison des syndicats

Béziers : 10h30 Bourse du Travail

Ganges : 11h30 Clinique St. Louis

Lodève : 15h40 Jardins de Luteva

Montpellier : 14h30 place de la Comédie

Sète : 11h00 Place de la Mairie





Pour l'égalité réelle, toutes et tous mobilisé·es pour le 8 mars !

Nos organisations appellent à se mobiliser y compris par la grève le 8 mars 2024. Portons haut les couleurs de l'égalité entre les femmes et les hommes pour revendiquer une société de progrès et de justice.

Malgré les effets d'annonces gouvernementales de faire de la cause des femmes la grande cause du quinquennat, les inégalités persistent dans le travail, dans les foyers et dans la société. Les inégalités salariales et de carrières ne diminuent pas ou très peu. Les femmes perçoivent 1/4 de salaire de moins que les hommes et à la retraite l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %. C'est comme si les femmes s'arrêtaient de travailler tous les jours à 15h40. Elles sont 58 % à être payées au SMIC et y restent plus longtemps. Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne sont que 39 % à occuper des emplois de cadre. Les métiers à prédominance féminine sont dévalorisés et mal rémunérés. L'index dit « Pénicaud » doit être amélioré et cet outil ne doit pas remplacer les accords et les plans d'action dans les entreprises. Ses trop bonnes notes ne reflètent pas la réalité des inégalités salariales que subissent les femmes alors même qu'il ne concerne que 1% des entreprises et que seules 0,5% ont des index calculables.

Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80% des emplois à temps partiel et 95% des congés parentaux sont pris par les femmes. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales. Tout est à craindre concernant l'émancipation des femmes, lorsque le président parle de « réarmement démographique » alors que les conditions de travail et de vie des femmes sont l'impensé des politiques publiques. Il manque plus d'un million d'emplois dans les métiers du soin et du lien et plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Les discours masculinistes se renforcent dans la sphère publique, prônant un retour aux « vraies valeurs » et à un sexisme décomplexé. Le Haut Conseil à l'Égalité, dans son rapport annuel, fait le constat que le sexisme s'aggrave d'année en année.

Les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont très en deçà des besoins, 80 % des plaintes sont classées sans suite, et le gouvernement français refuse d'inclure la notion de consentement et le viol dans la directive européenne contre les violences faites aux femmes. De la même manière qu'il refuse d'appliquer au-delà du droit constant la convention 190 et à plein la recommandation 206 de l'organisation internationale du travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail.

Pour toutes ces raisons, nous devons faire du 8 mars 2024 une puissante journée de grève et mobilisation partout. Pour :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
- des moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Ne laissons pas passer les discours passéistes, sexistes, masculinistes. Nous ne voulons plus de promesses, nous voulons des actes.

Le 8 mars, toutes et tous en grève et en manifestation !